



La durée de construction s'allonge

Selon Statistique Vaud, près de 800 nouveaux bâtiments à usage d'habitation ont été construits en 2022, ce qui correspond à environ 3700 nouveaux logements. Plus de deux ans et demi ont été nécessaires pour construire la moitié de ces nouveaux bâtiments. Au cours des cinq dernières années, le processus de construction s'est allongé de six mois. Autre évolution notable, l'activité de la construction se concentre toujours plus dans les agglomérations. En effet, 72 % des nouveaux logements construits sont situés dans une agglomération en 2022, contre 48 % dix ans auparavant.

Statistique Vaud exploite pour la première fois des données longitudinales issues des demandes de permis de construire de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) du Canton de Vaud. Selon cette source, 778 nouveaux bâtiments à usage d'habitation ont été construits en 2022, ce qui correspond à 3674 nouveaux logements. Pour la moitié de ces bâtiments, plus de 32 mois se sont écoulés entre la demande de permis de construire et la fin des travaux. Une décennie plus tôt, la durée médiane de l'ensemble des étapes de construction s'élevait à 21 mois. Après une période de stabilité relative entre 2012 et 2018, la durée médiane tend à s'allonger. Entre les bâtiments terminés en 2018 et ceux terminés en 2022, la durée médiane a augmenté de six mois. Cette augmentation est due principalement à l'allongement de la période entre la délivrance du permis de construire et le début des travaux, ainsi qu'à des chantiers plus longs.

Autre évolution notable, la tendance à la densification du bâti se poursuit. La part de logements nouvellement construits situés dans des maisons individuelles isolées ou mitoyennes diminue. En 2012, deux nouveaux logements sur dix étaient situés dans une maison individuelle, alors qu'en 2022, ce n'est le cas que d'un logement sur dix. De plus, en 2022, 72 % des nouveaux logements construits sont situés dans une agglomération, contre 48 % dix ans auparavant. La densification des logements en zone urbaine se reflète partiellement dans la croissance démographique. Depuis 2013, les agglomérations absorbent plus de la moitié de la croissance de la population (68 % en 2022).

La concentration de nouveaux logements dans les agglomérations s'observe particulièrement dans les communes urbaines de Lausanne, Morges, Crissier, Nyon, Bussigny et Chavannes-près-Renens. Dans chacune de ces six communes, au moins 500 nouveaux logements ont été construits pendant la période 2020 à 2022. La ville de Lausanne se démarque avec plus de 1000 logements nouvellement construits. Morges a également connu une activité de la construction intense avec plus de 900 nouveaux logements.

Numerus est gratuit et disponible dès sa diffusion en format numérique. Pour recevoir votre prochain Numerus directement par e-mail, vous pouvez vous inscrire ici : www.vd.ch/numerus

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 14 novembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFA, Statistique Vaud, info.stat@vd.ch

LIENS

[Numerus 7-2023](#)